

Le corporatisme pseudo-remède contre l'étatisme, par RAOUL AUDOUIN et P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 304 pages — ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Maiesherbes, Paris (8^e), 1962

A. P.

Volume 38, numéro 3, octobre–décembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001857ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001857ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., A. (1962). Compte rendu de [*Le corporatisme pseudo-remède contre l'étatisme*, par RAOUL AUDOUIN et P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 304 pages — ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Maiesherbes, Paris (8^e), 1962]. *L'Actualité économique*, 38(3), 472–473. <https://doi.org/10.7202/1001857ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

mentation, le Professeur Thompson relate dans les détails, les diverses phases des rivalités anglo-françaises pour les droits de pêche sur les rivages de Terre-Neuve, à partir des découvertes de John Cabot en 1497 jusqu'en 1904, date de la réduction aux seules Îles St-Pierre et Miquelon des droits de la France sur les rivages terre-neuviens.

En historien, l'auteur se borne à rapporter les débats des diverses législatures de France, d'Angleterre et de Terre-Neuve, les négociations des diplomates des pays concernés et les commentaires des journaux de l'époque. L'auteur signalera de temps à autres l'influence du voisinage des États-Unis et du Canada sur le commerce des pêcheries et sur la contrebande des marchands français, utilisant les îles de Terre-Neuve comme entrepôts de produits clandestins.

L'étude est intéressante en ce sens qu'elle nous illustre la régression constante de l'influence française dans cette région de l'Amérique, malgré le travail de sa diplomatie. On soupçonne cependant entre les lignes, que cette présence française représente toujours un embarras ou justement un problème dans le paysage, un obstacle au développement normal de l'île.

Bref, ce travail apporte une connaissance utile de l'histoire du développement de Terre-Neuve. Surtout ses nombreux appendices, ses cartes intéressantes et sa très imposante bibliographie, en font un ouvrage de références des plus utiles pour qui voudrait étudier les influences de la géographie côtière de Terre-Neuve sur l'histoire.

Jean Comtois

Le corporatisme pseudo-remède contre l'étatisme, par RAOUL AUDOUIN et P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 304 pages. — ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Maiesherbes, Paris (8^e), 1962.

L'histoire et l'idéologie du corporatisme se sont soldées par un échec. L'exemple du Portugal prouve, en effet, que le despotisme éclairé, même bienfaisant au début, se transforme tôt ou tard en dictature plus ou moins néfaste, car il pose un insoluble problème de succession et de réadaptation d'une nation qui n'a pas pratiqué l'usage de sa liberté politique, économique et sociale. C'est en étudiant l'ordre corporatif, tel qu'il fut préconisé à Alger en 1958, qu'on constate en outre qu'il constitue la transposition de l'ordre militaire dans le domaine de l'organisation politique et économique d'un pays, ce qui provoque une trop grande hiérarchie des groupes, et une trop sévère discipline.

Les auteurs estiment donc que le corporatisme n'a pas favorisé la promotion sociale et que seul le libre jeu des mécanismes économiques parvient, grâce aux progrès techniques et industriels, à assurer une meilleure répartition des revenus. Selon eux les buts des libéraux et des milieux de gauche demeurent au fond identiques dans ce sens et les divergences existent surtout au niveau des réformes envisagées pour les atteindre.

Dans son ensemble, l'ouvrage démontre en termes clairs et précis qu'une société naturellement saine exige non pas un État corporatif, mais un équilibre

LES LIVRES

de libertés individuelles garanties par le cadre social. La logique rigoureuse du raisonnement facilitera la compréhension des problèmes exposés dans ce livre, aux lecteurs désireux de se familiariser avec la philosophie corporatiste, comme à ceux qui veulent approfondir uniquement certains de ses aspects. A. P.

Philanthropy and Public Policy, par FRANK-G. DICKINSON et ALT. Un vol., 6 po. x 9, broché, 145 pages. — NATIONAL BUREAU OF ECONOMIC RESEARCH, INC., 261, avenue Madison, New-York 16, N.-Y. (\$2.50).

La philanthropie n'est pas un domaine familier à l'économiste puisque celui-ci s'intéresse aux actes d'échange plutôt qu'aux comportements altruistes. La brochure du National Bureau of Economic Research, sur ce sujet paradoxal qu'est l'économie de la philanthropie, fait suite à un colloque organisé par cette institution, conjointement avec le Merrill Center for Economics, au cours du mois de juin 1961. Elle comporte huit études rédigées par des économistes.

L'analyse quantitative des faits, par F.-G. Dickinson, révèle que le rapport entre les dépenses philanthropiques (privées et publiques) et le produit national brut (P.N.B.) n'atteignait pas 7 p.c. au cours des années vingt, mais qu'il dépasse maintenant 10 p.c. Ce phénomène est attribuable à l'accroissement considérable des dépenses de sécurité sociale puisque le rapport des dépenses de philanthropie privée au P.N.B. est demeuré entre 2 et 3 p.c., tout en progressant peut-être légèrement à l'intérieur de ces limites étroites.

L'incursion lucide de W.-S. Vickrey dans ce secteur indéterminé de la philanthropie constitue le meilleur morceau de l'ouvrage. Au chapitre des faits, deux constatations émergent : 1) la proportion du revenu disponible sacrifié aux œuvres philanthropiques diminue lorsque le revenu augmente, à l'exception des individus dont le revenu annuel dépasse un million de dollars ; 2) les dégrèvements d'impôt n'incitent pas à la charité puisque l'accroissement des dons est inférieur à l'exemption d'impôt accordée. En d'autres termes, les dégrèvements d'impôt accordés aux contribuables charitables à revenus élevés doivent être proportionnellement plus élevés pour les inciter à la charité. Ou encore, à dégrèvement égal, les contribuables à faibles revenus contribuent davantage aux œuvres philanthropiques. Il en résulte que le fardeau réel supporté par les contribuables à revenus élevés est relativement plus faible que celui des contribuables à faibles revenus et que ceux-ci supportent une partie du fardeau des contributions charitables de ceux-là. De cette dernière constatation, et d'autres moins spectaculaires, Vickrey conclut à la nécessité de reviser entièrement la politique gouvernementale en matière de philanthropie.

Les remarques du professeur K.-E. Boulding, sur la théorie de la philanthropie, invitent à réfléchir sur la notion de don par rapport à celle d'échange, et sur la motivation philanthropique. Dans le domaine de la politique philanthropique, Boulding s'en prend particulièrement aux grandes fondations américaines de philanthropie, qu'il compare aux monopoles privés. Il propose de les soumettre à la surveillance de l'État afin d'éviter qu'elles soient incitées à abuser de leur